

LA LUTTE, ENCORE LA LUTTE

Édito...

La réforme des retraites que veut nous imposer le gouvernement est combattue avec force et détermination depuis le 5 décembre 2019.

Si aujourd'hui on voudrait nous faire croire que le mouvement social est en diminution, c'est faux !!!

Bien évidemment les cheminots et les salariés de la RATP reprennent le travail après 46 jours de grève pour se concentrer sur les grosses journées d'action, ce qui n'a rien d'étonnant, par contre l'opinion publique montre que cette réforme est à rejeter.

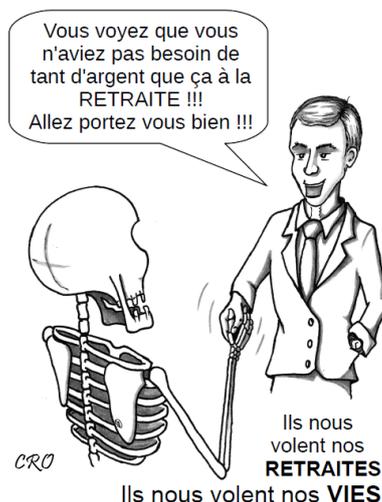
Il y a toujours autant de colère, de rejet contre cette réforme des retraites car tout le monde a compris qu'au travers d'une présentation visant à faire croire que ce nouveau système serait plus juste, ce sont l'allongement de la durée de travail et la diminution des pensions qui se profilent.

Arrêtons donc les bla-blas autour de l'âge pivot ou l'âge d'équilibre qui veulent dire les mêmes choses et concentrons nous sur les conséquences désastreuses de cette réforme pour la combattre toujours avec autant de détermination !

Le gouvernement qui a décidé de rester sourd devra prendre toutes ses responsabilités car si pour l'instant avec l'aide de certains médias, il se contente de cracher sur la CGT, le mouvement social est bien là, organisé avec d'autres organisations syndicales qui revendiquent le retrait de cette réforme.

Allons à cette gagne tous ensemble !!!

Sabine DUMENIL
Secrétaire Générale



Près d'
1 Français sur 3
a une espérance
de vie en bonne
santé inférieure
à 60 ans.

Source : INSEE 2018 - INED
« double peine des ouvriers »
2008

DÉPOSÉ LE 27 JANVIER 2020

SITE DE DEPOT
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Sommaire

- > **Page 1 :**
 - Edito
- > **Page 2 :**
 - Intervention de l'UD CGT de la Marne lors de la Manifestation du samedi 11 janvier à Reims
 - Congrès de l'USTM CGT 51
- > **Page 3 :**
 - Déclaration CGT des Territoriaux de Châlons
 - Grève à l'hôpital de Montmirail
- > **Page 4 :**
 - Conférence Régionale de la Santé Action Sociale CGT
 - A vos agendas
 - Vœux

Intervention de l'UD CGT de la Marne lors de la Manifestation du samedi 11 janvier à Reims

En 2017, 800 salariés du privé seulement, sont partis au titre de la pénibilité au travail, 31 000 départs au titre de la pénibilité au titre du « service actif » dans la fonction publique.

13 ans, c'est la différence d'espérance de vie entre les salariés les plus riches et les salariés les plus pauvres ; 6,5 ans c'est l'écart entre l'espérance de vie d'un ouvrier et celle d'un cadre.

En France, l'espérance de vie moyenne pour un homme est de 79,6 ans mais son espérance de vie en bonne santé est réduite à 62,5 ans, 64,1 ans pour une femme. A partir de 65 ans, en France, une femme peut espérer vivre encore environ 23 ans mais seulement 11 ans sans incapacité. Pour les hommes, à compter de 65 ans, s'ils peuvent espérer vivre encore environ 19 ans, seulement 10 ans le seront sans incapacité.

Avec une « réforme » des retraites comme celle poussée par le gouvernement actuel et un « âge pivot » à 64 ans, il ne reste donc plus beaucoup de temps pour profiter d'une bonne retraite, c'est-à-dire d'un réel temps de repos bien mérité après une carrière entière d'activité.

Voilà pourquoi il faut vraiment lutter pour son retrait pur et simple et améliorer le système actuel en travaillant par exemple sur les professions et leur pénibilité dont le gouvernement Macron a déjà réduit la liste des critères, réduisant ainsi la possibilité pour les salariés exposés à des risques professionnels, d'anticiper leur départ à la retraite. La manutention, le port de charges lourdes, les postures pénibles, les vibrations mécaniques et l'exposition aux produits chimiques ne font plus partie des critères ouvrant droit à un calcul de la pénibilité alors que l'exposition à ces risques professionnels est courante

dans pratiquement toutes les professions. Quant aux autres facteurs de pénibilité, c'est l'employeur qui déclare la durée d'exposition...

S'épuiser, mourir au travail, c'est ce que nous promet cette réforme dévastatrice pour notre avenir et celui des futures générations.

La CGT revendique :

- une reconnaissance de la pénibilité pour tous, déterminée à partir de la réalité des conditions de travail spécifiques à chaque métier,
- une pension revalorisée pour les personnes en situation de handicap ou d'inaptitude, ainsi qu'une garantie des droits à une retraite anticipée,
- dans la fonction publique, le maintien et l'amélioration du service actif pour tous les agents exposés à la pénibilité et à la dangerosité du fait de leur mission de service public,
- le maintien des dispositifs de départ anticipé propres aux régimes dits « spéciaux »,
- l'intégration des dispositifs de sortie de l'emploi créés par accord spécifiques du secteur privé dans un dispositif global général anticipé jusqu'à 5 ans pour pénibilité.

Même après 6 semaines de grèves et après la campagne de dénigrement opérée au travers des médias, 60 % des français soutiennent le mouvement, 66 % d'entre eux se déclarent inquiets par le « régime universel ». Alors, restons mobilisés, continuons et accentuons la lutte dans les entreprises et dans les services publics pour en finir avec la volonté du gouvernement de voir notre système de solidarité s'effondrer.

Béatrice LE PERRUN

Congrès de l'USTM CGT 51

Le congrès de l'Union des Syndicats des Travailleurs de la Métallurgie (USTM) de la Marne s'est tenu le 16 décembre 2019.

13 bases syndicales, deux syndicats de retraités étaient représentés et ont assisté à ce congrès.

Sabine DUMENIL, Secrétaire Générale de l'Union Départementale CGT de la Marne, Amar LADRAA, Membre du Bureau Fédéral de la Métallurgie et Responsable Régional Métaux, Sylvain WERMER, Membre de la Fédération Métallurgie étaient présents.

La discussion a porté sur deux éléments :

- Le rapport d'introduction
- Le document d'orientation

Bien sûr, fût évoquée la bataille contre la disparition de notre système de retraite, le meilleur au monde.

La bataille pour la défense de la convention collective départementale avec l'offensive de l'UIMM (patronat de la métallurgie) contre la prime d'ancienneté, les barèmes des mini-garanties, les 35 heures...

Après le vote des documents, le congrès a élu le collectif animation, qui à son tour a élu TISGHITI Mohamed (Bronze Industriel) Secrétaire.

Les statuts votés à l'unanimité prévoient une cotisation financière pris sur la partie restant aux syndicats pour le fonctionnement de l'USTM. Cette cotisation sera décidée lors de la prochaine réunion début 2020.

Olivier PIAIA référent convention fédération Métaux/Agéfiph/grand-est a présenté la convention travail handicap.

Tous nos encouragements à la nouvelle équipe.

Daniel HENRIET

Déclaration CGT des Territoriaux de Châlons

Prise de Parole de la Secrétaire Générale CGT du Syndicat CGT des Territoriaux de Châlons en Champagne lors des vœux du Maire, Vendredi 10 janvier 2020 :

Monsieur le Maire, Mme la présidente du CCAS,
Monsieur le Président de Châlons Agglo
Mesdames et Messieurs les élus(e)
Chers(e) collègues,



Le mal vivre au travail génère des dégâts de l'état de santé des personnels et dégrade les conditions d'exercices des missions du service public.

Votre politique d'étranglement du budget de fonctionnement de la collectivité conduit à réduire la qualité du « vivre » bien dans la cité auquel ont droit les usagers.

Permettez-moi en cet instant de dénoncer l'injustice qui s'exprime une fois de plus en direction des agents territoriaux.

En cette période revendicative, où s'exprime l'ensemble du pays et dans toutes les professions une forte volonté de défendre un modèle de société solidaire et égalitaire, vous affichez une fois encore une arrogance discriminante en ne réservant qu'à 1 agent sur 5 la possibilité de participer à votre traditionnelle séance de vœux, c'est tous les agents des services de l'éducation et la petite enfance, le service des ordures ménagères, les agents en temps continu ainsi que les agents qui ne peuvent laisser leur famille pendant midi qui sont exclus de cette cérémonie. Pourquoi ? faire des économies de champagne c'est mesquin.

Ce sont encore des bla-blas et des mots que vous allez prononcer dans quelques instants.

Il n'en demeure pas moins que la réalité est toute autre.

Une précarité qui frappe 3 agents sur 10 de la collectivité.

Un régime indemnitaire des plus bas dans les villes de notre strate.

Une déshumanisation de plus en plus vive, visible et ressentie dans l'ensemble des services.

Votre bradage du patrimoine local avec la solderie du camping municipal.

De plus, la provocation que vous avez exprimée dans les colonnes du journal l'union en affirmant que votre « salaire de Maire » n'était qu'au 61ème rang des quelques 900 rémunérations de la mairie ne passe assurément pas auprès des quelques 800 agents qui sont payés bien en deçà de votre « indemnité » et non salaire comme vous l'avez dit vous n'êtes qu'un jour ouvrable dans la vie de la commune, alors je vous invite à être beaucoup plus humble et moins arrogant avec celles et ceux qui œuvrent au quotidien pour servir la population.

Que ce soit pour nos retraites, nos salaires, nos conditions de travail, nos droits sociaux et conquis, notre statut professionnel, le CASC que vous avez démoli, notre dignité, en ce début d'année j'adresse au nom de notre syndicat CGT nos meilleurs vœux de luttes et de reconquête des dégâts que vous avez organisés.

Chers collègues à très bientôt dans les manifestations, les services, et les actions revendicatives.

Sylvie LAGILLE
Secrétaire générale
de la CGT des territoriaux

Grève à l'hôpital de Montmirail

Les personnels du CENTRE HOSPITALIER DE MONTMIRAIL étaient en grève ce 18 décembre 2019 pour dire NON AU PROJET DE LA DIRECTION.

La direction voulait faire travailler le personnel soignant de nuit, plusieurs semaines dans l'année, sous prétexte de pouvoir les évaluer.

Les personnels des services de soins se sont mobilisés ce 18 décembre 2019, 78 agents étaient en grève sur 110.

Les personnels et la CGT réunis en AG le jour même de la

grève, ont voté des initiatives, notamment lors des vœux du 13 janvier 2020. La direction a reçu la CGT du CH de Montmirail le 19 décembre 2019, pour annoncer avec un goût amer, qu'elle retirait ce projet et que cette nouvelle organisation de travail ne se mettrait pas en place en mars 2020.



Toutefois la CGT et les personnels restent vigilants.

BELLE VICTOIRE DE LA CGT et des personnels !

Sandrine CALVY - USD CGT 51

Conférence Régionale de la Santé Action Sociale CGT



Le 2 décembre 2019, s'est déroulée la conférence régionale de la santé et action sociale de la Champagne Ardennes à Saint Mémme.

Elle réunissait des camarades de plusieurs syndicats de la Champagne Ardennes et la fédération CGT santé a répondu à notre invitation par la présence de notre secrétaire Mireille Stivala.

La Journée fut consacrée à :

- l'actualité nationale et régionale
- Le mal être du monde hospitalier avec les différents mouvements de grèves aux urgences, dans les EHPADS, dans la psychiatrie, et le médico-social sur la fermeture de nombreux services, de la dégradation des conditions de travail des personnels et de la loi santé de Mme BUZIN....
- la loi sur la fonction publique et les conséquences sur les instances, le dialogue social...
- la place, le rôle et les conséquences des GHT dans la région Champagne-Ardenne.
- le projet de loi sur la retraite à points et les différentes journées d'actions à venir

- les élections professionnelles 2018 et la syndicalisation.
- la future coordination santé Grand Est, avec des interrogations et des perspectives, qui va orienter la coordination champagne Ardenne à une réflexion, dans les trois ans à venir, sur le mode de fonctionnement des ex- régions, l'Alsace, la Moselle, la Lorraine et la Champagne Ardenne.

Yves RAFFLIN, secrétaire à la politique financière, nous a présenté la trésorerie, son financement, son budget prévisionnel 2020. Il a abordé la formation CTE et CHSCT. Les syndicats présents ont tenu à le remercier personnellement sur l'investissement et la rigueur qu'il a tenu dans ses différentes responsabilités au sein de la coordination.

A l'issue de ces travaux une nouvelle coordination a été élue :

- **Angèle LIZEUX** du Chu de REIMS coordinatrice santé Champagne Ardenne,
- **Sandrine CALVY**, du CH de Châlons en Champagne, secrétaire à la politique financière
- **Sandrine NEANT**, Cédric MIMILLE et Yves RAFFLIN à la Commission de Contrôle Financière

A vos agendas

Congrès de l'Union Départementale CGT de la Marne

Jeudi 26 et Vendredi 27 mars 2020

Salle des Lanterniers à Saint-Memmie

Les documents du congrès vont être adressés aux syndicats marnais le 15 février 2020. Nous souhaitons que ceux-ci fassent l'objet de débats pour avoir une CGT départementale qui réponde aux besoins de nos syndicats et des salariés.

Le Secrétariat de l'Union Départementale CGT de la Marne, vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

